

Commune d'Etreville

Compte rendu de la réunion de conseil du 29 juin 2009

Mouillère Monique	Présente
Mousseux Alain	Présent
Randé Madeleine	Présente
Gallais Sylvain	Présent
Béranger David	Présent
Bien Etienne	Présent
Commare Michel	Présent
Ebert Sandrine	Excusée
Leblond Patrick	Présent
Levillain Laurent	Présent
Mauger Valérie	Présente
Navas Chantal	Présente
Quertier Béatrice	Présente
Taurin Sébastien	Présent
Tuvache Philippe	Présent

Ordre du jour :

- Proposition vente Maupoint.
- Point sur le projet d'assainissement :
 - Marché des travaux de mise en place des clôtures
- Demande de subvention
- Demande de location Maison des associations aux anciens combattants du canton de Routot
- Questions diverses.

Début de la séance vers 21h45

Proposition vente Maupoint.

Mme Maupoint propose de vendre à la commune son bâtiment, rue des libérateurs, situé entre la maison de Mr Marie et son jardin. Plusieurs travaux ont été faits ces dernières années. La surface au sol est de 90 m².

Le conseil donne son accord pour cet achat qui peut donner des perspectives de surface aménageable près de la place de la Mairie.

Marché des travaux de mise en place des clôtures

- Clôture rigide avec treillis soudé sur une hauteur d'environ 2m. Un marché en procédure adaptée est lancé par la DDAF. L'autorisation de la SAPN est donnée pour implanter cette clôture sur bornes, ce qui facilitera l'entretien.

Demande de subvention

- Une demande est faite par l'association Roumois Evasion Verticale pour Mrs Xavier et Valentin Yvonnet : Il est rappelé que seuls les enfants scolarisés sont comptabilisés pour l'octroi de subvention. Monsieur Xavier Yvonnet ne répond donc pas aux critères.
- La somme de 20 € sera versée à l'association.

Demande de location Maison des associations

- Les anciens combattants du canton demandent à pouvoir disposer gratuitement de la salle des associations pour organiser un repas lors d'un dimanche au profit des veuves d'anciens combattants et veufs anciens combattants :
Le conseil accorde le tarif communal pour les associations hors commune.

Fin de la séance vers 23h.

Michel Commare